# Ville de Riorges

# Délibération du conseil municipal du 7 mai 2015 4.5

#### PATRIMOINE-VOIRIE-RESEAUX ET DEPLACEMENTS

DENOMINATION DE VOIE

IMPASSE NADIA ET LILI BOULANGER

APPROBATION

Alain ASTIER, conseiller municipal délégué à la voirie, aux réseaux et aux déplacements, expose à l'assemblée :

**"**Lors de sa séance du 18 décembre 2007, le conseil municipal a approuvé la dénomination d’un certain nombre de voies et notamment la **RUE Nadia et Lili Boulanger**, voie de l'opération immobilière "Les résidentielles de Beaulieu" et impasse du Marclet.

Il convient aujourd’hui de renommer cette voie du fait de l’abandon de l’opération immobilière *"Les résidentielles de Beaulieu"* et de sa voirie. Elle pourrait prendre le nom de ***IMPASSE Nadia et Lili Boulanger***, puisqu’elle ne s’ouvre que sur un seul axe, la rue du Marclet.

*Il est rappelé que* ***Nadia Boulanger*** *(1887-1979) fut une remarquable musicienne dotée d’une forte personnalité. Consacrant sa vie entière à la musique, elle fut interprète, compositeur, professeur, critique musical et organisatrice de concerts. Sa sœur* ***Lili Boulanger*** *(1893-1918), décédée à 24 ans, n’a pas eu cette heureuse longévité, mais a composé des œuvres qui portent la marque de son génie et qui lui confèrent une place de choix auprès des compositeurs de son temps.***"**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord sur cette modification d'appellation.